

NOVEMBRE 2015

- 1 **D. Toussaint** - *Prier tous les saints du Ciel*
- 2 **L. Commémoration fidèles défunts** - *Prier pour défunts*
- 3 **M. S. Hubert** - *Conformité à Volonté de DIEU*
- 4 **M. S. Charles Borromée, év.** - *Amour de l'Eglise*
- 5 **J. SS. Zacharie et Elisabeth** - *Foi*
- 6 **1^{er} V. S. Léonard** - *Dév. au SACRÉ-COEUR*
- 7 **1^{er} S. S. Jean-Gabriel Perboyre** - *Dév. COEUR immac. MARIE*
- 8 **XXIV D. ap. Pent.** - 4 Saints Couronnés - *Témoigner Foi*
- 9 **L. Dédicace Basilique du Latran** - *Respect lieux saints*
- 10 **M. S. André Avellin** - *Piété*
- 11 **M. S. Martin**, apôtre de la Gaule - *Apostolat*
- 12 **J. S. Martin, P. M.** - *Fidélité au Magistère*
- 13 **V. S. Stanislas Kotska, novice jésuite** - *Pureté*
- 14 **S. S. Josaphat M.** - *Témoigner de la Foi*
- 15 **XXV D. ap. Pent.** - S. Albert le Gd - *Penser à Passion*
- 16 **L. Ste Gertrude** - *Confiance dans le SACRÉ-COEUR*
- 17 **M. S. Grégoire le Thaumaturge, év.** - *Zèle pour âmes*
- 18 **M.** Dédicace de Basilique de SS. Pierre et Paul - *Piété*
- 19 **J. Ste Elisabeth de Hongrie** - *Modestie*
- 20 **V. S. Félix de Valois, fondateur Ordre de la Trinité** - *Humilité*
- 21 **S. Présentation de N.-D.** - *Confiance en la Ste Vierge*
- 22 **Dernier Dim. ap. Pent.** - Ste Cécile - *Fidélité à la Foi*
- 23 **L. S. Clément** - *Fidélité au Magistère*
- 24 **M. S. Jean de la Croix, carme** - *Patience dans souffrances*
- 25 **M. Ste Catherine d'Alex., V. M.** - *Non au respect humain*
- 26 **J. S. Jean-Berchmans** - *Pureté*
- 27 **V. Apparition Médaille Miraculeuse** - *Dév. env. N.-D.*
- 28 **S. Ste Catherine Labouré** - *Humilité*
- 29 **I Dim. Avent** - S. Saturnin, év. - *Sacrifice*
- 30 **L. S. André, ap. M.** - *Porter sa croix*



NOVEMBRE 2015 BILLET MENSUEL

Apostolat de la Prière

Ligue de prière et de zèle
en union avec le CŒUR de JÉSUS

INTENTION DU MOIS

**POUR LES ÂMES DU PURGATOIRE
SPÉCIALEMENT DE NOS FAMILLES, DE NOS PROCHES
ET DES PRÊTRES ET DES RELIGIEUX**

L'Eglise a toujours enseigné qu'il y a un purgatoire et que les âmes qui y sont détenues sont soulagées par les suffrages (c'est-à-dire les prières) **des fidèles et spécialement par le Saint Sacrifice de la Messe.** Ce dogme de Foi a été nié par les protestants qui le regardent comme une invention créée par les prêtres en vue de retirer du profit par les Messes et les funérailles. Il est mis aux oubliettes par les modernistes conciliaires dont la liturgie de funérailles a supprimé tout ce qui pourrait le rappeler et qui n'en parlent plus même à cette occasion et ne demandent plus de prières pour le défunt, mais qui se plaisent à dire et à répéter que celui-ci est retourné à la Maison du Père, alors qu'il brûle peut-être dans les flammes du purgatoire et attend les prières, les Messes et les oeuvres de piété offertes à DIEU pour sa libération ! Pourtant, la Parole de DIEU ne peut être plus claire : *Sainte et salutaire est la pensée de prier pour les défunts, afin qu'ils soient libérés de leurs péchés* (II Mach. XII, 43). Et ces mêmes modernistes semblent tout aussi insensibles ou ignorants de la Tradition commune de l'Eglise au travers des enseignements des Pères de l'Eglise et de la pratique universelle de celle-ci !

Le lieu du purgatoire est sous terre (*lac profond*, dit la Liturgie des défunts). Tout âme qui y est détenue a la certitude de son salut éternel depuis son jugement particulier.

NOVEMBRE 2015

- 1 **D. Toussaint** - *Prier tous les saints du Ciel*
- 2 **L. Commémoration fidèles défunts** - *Prier pour défunts*
- 3 **M. S. Hubert** - *Conformité à Volonté de DIEU*
- 4 **M. S. Charles Borromée, év.** - *Amour de l'Eglise*
- 5 **J. SS. Zacharie et Elisabeth** - *Foi*
- 6 **1^{er} V. S. Léonard** - *Dév. au SACRÉ-COEUR*
- 7 **1^{er} S. S. Jean-Gabriel Perboyre** - *Dév. COEUR immac. MARIE*
- 8 **XXIV D. ap. Pent.** - 4 Saints Couronnés - *Témoigner Foi*
- 9 **L. Dédicace Basilique du Latran** - *Respect lieux saints*
- 10 **M. S. André Avellin** - *Piété*
- 11 **M. S. Martin**, apôtre de la Gaule - *Apostolat*
- 12 **J. S. Martin, P. M.** - *Fidélité au Magistère*
- 13 **V. S. Stanislas Kotska, novice jésuite** - *Pureté*
- 14 **S. S. Josaphat M.** - *Témoigner de la Foi*
- 15 **XXV D. ap. Pent.** - S. Albert le Gd - *Penser à Passion*
- 16 **L. Ste Gertrude** - *Confiance dans le SACRÉ-COEUR*
- 17 **M. S. Grégoire le Thaumaturge, év.** - *Zèle pour âmes*
- 18 **M.** Dédicace de Basilique de SS. Pierre et Paul - *Piété*
- 19 **J. Ste Elisabeth de Hongrie** - *Modestie*
- 20 **V. S. Félix de Valois, fondateur Ordre de la Trinité** - *Humilité*
- 21 **S. Présentation de N.-D.** - *Confiance en la Ste Vierge*
- 22 **Dernier Dim. ap. Pent.** - Ste Cécile - *Fidélité à la Foi*
- 23 **L. S. Clément** - *Fidélité au Magistère*
- 24 **M. S. Jean de la Croix, carme** - *Patience dans souffrances*
- 25 **M. Ste Catherine d'Alex., V. M.** - *Non au respect humain*
- 26 **J. S. Jean-Berchmans** - *Pureté*
- 27 **V. Apparition Médaille Miraculeuse** - *Dév. env. N.-D.*
- 28 **S. Ste Catherine Labouré** - *Humilité*
- 29 **I Dim. Avent** - S. Saturnin, év. - *Sacrifice*
- 30 **L. S. André, ap. M.** - *Porter sa croix*



NOVEMBRE 2015 BILLET MENSUEL

Apostolat de la Prière

Ligue de prière et de zèle
en union avec le CŒUR de JÉSUS

INTENTION DU MOIS

**POUR LES ÂMES DU PURGATOIRE
SPÉCIALEMENT DE NOS FAMILLES, DE NOS PROCHES
ET DES PRÊTRES ET DES RELIGIEUX**

L'Eglise a toujours enseigné qu'il y a un purgatoire et que les âmes qui y sont détenues sont soulagées par les suffrages (c'est-à-dire les prières) **des fidèles et spécialement par le Saint Sacrifice de la Messe.** Ce dogme de Foi a été nié par les protestants qui le regardent comme une invention créée par les prêtres en vue de retirer du profit par les Messes et les funérailles. Il est mis aux oubliettes par les modernistes conciliaires dont la liturgie de funérailles a supprimé tout ce qui pourrait le rappeler et qui n'en parlent plus même à cette occasion et ne demandent plus de prières pour le défunt, mais qui se plaisent à dire et à répéter que celui-ci est retourné à la Maison du Père, alors qu'il brûle peut-être dans les flammes du purgatoire et attend les prières, les Messes et les oeuvres de piété offertes à DIEU pour sa libération ! Pourtant, la Parole de DIEU ne peut être plus claire : *Sainte et salutaire est la pensée de prier pour les défunts, afin qu'ils soient libérés de leurs péchés* (II Mach. XII, 43). Et ces mêmes modernistes semblent tout aussi insensibles ou ignorants de la Tradition commune de l'Eglise au travers des enseignements des Pères de l'Eglise et de la pratique universelle de celle-ci !

Le lieu du purgatoire est sous terre (*lac profond*, dit la Liturgie des défunts). Tout âme qui y est détenue a la certitude de son salut éternel depuis son jugement particulier.

Elle souffre **la peine du dam**, la séparation de la Vision de DIEU, qui punit l'éloignement de DIEU qui a été commis par le péché ; et aussi **la peine des sens** qui fait expier le mouvement désordonné vers les créatures. Les peines du purgatoire sont terribles et S. Thomas enseigne qu'elles dépassent toute souffrance de la vie présente et, de plus, ces âmes emprisonnées souffrent sans pouvoir gagner de mérites, car la mort a mis un terme au temps de l'épreuve.

Prier pour les âmes du purgatoire est un devoir de Charité, de cette même Charité que nous devons à notre prochain qui se trouve dans une grave nécessité. De plus, toujours selon S. Thomas, entre toutes les prières, celles que l'on fait pour les morts sont les plus agréables à DIEU, parce qu'un tel exercice renferme en lui-même les oeuvres de Charité corporelle et spirituelle.

Enfin, la Charité pour les âmes du purgatoire est aussi profitable aux vivants qu'aux morts. Beaucoup de saints ont aussi enseigné qu'on peut même légitimement et utilement les invoquer et recourir à leur intercession pour obtenir de Dieu les grâces et les faveurs dont on a besoin soit pour l'âme soit pour le corps. Résumons les avantages que nous retirerons de la prière pour leur libération par ces paroles du S. Curé d'Ars : *Prions bien pour elles, afin qu'elles prient bien pour nous !*

Pensons aussi que se trouvent probablement dans ce lieu de souffrance, des âmes qui attendent notre secours avec un droit spécial, comme celles de nos parents, de nos amis, de prêtres et de religieux qui ont oeuvré à notre salut. Ces saintes âmes ne peuvent se secourir elles-mêmes puisqu'elles sont là pour expier leurs fautes et, si nous leur venons en aide, elles ne manqueront pas de nous obtenir du Seigneur beaucoup de grâces, principalement le salut éternel.

Elle souffre **la peine du dam**, la séparation de la Vision de DIEU, qui punit l'éloignement de DIEU qui a été commis par le péché ; et aussi **la peine des sens** qui fait expier le mouvement désordonné vers les créatures. Les peines du purgatoire sont terribles et S. Thomas enseigne qu'elles dépassent toute souffrance de la vie présente et, de plus, ces âmes emprisonnées souffrent sans pouvoir gagner de mérites, car la mort a mis un terme au temps de l'épreuve.

Prier pour les âmes du purgatoire est un devoir de Charité, de cette même Charité que nous devons à notre prochain qui se trouve dans une grave nécessité. De plus, toujours selon S. Thomas, entre toutes les prières, celles que l'on fait pour les morts sont les plus agréables à DIEU, parce qu'un tel exercice renferme en lui-même les oeuvres de Charité corporelle et spirituelle.

Enfin, la Charité pour les âmes du purgatoire est aussi profitable aux vivants qu'aux morts. Beaucoup de saints ont aussi enseigné qu'on peut même légitimement et utilement les invoquer et recourir à leur intercession pour obtenir de Dieu les grâces et les faveurs dont on a besoin soit pour l'âme soit pour le corps. Résumons les avantages que nous retirerons de la prière pour leur libération par ces paroles du S. Curé d'Ars : *Prions bien pour elles, afin qu'elles prient bien pour nous !*

Pensons aussi que se trouvent probablement dans ce lieu de souffrance, des âmes qui attendent notre secours avec un droit spécial, comme celles de nos parents, de nos amis, de prêtres et de religieux qui ont oeuvré à notre salut. Ces saintes âmes ne peuvent se secourir elles-mêmes puisqu'elles sont là pour expier leurs fautes et, si nous leur venons en aide, elles ne manqueront pas de nous obtenir du Seigneur beaucoup de grâces, principalement le salut éternel.

RÉSOLUTION APOSTOLIQUE

- Je donnerai l'exemple à mon prochain en m'efforçant de gagner des indulgences qui sont applicables aux âmes du purgatoire et que l'Église attache à certaines prières.

- Je lui rappellerai que la prière pour les défunts est une grande Charité envers eux et même une obligation surtout envers nos proches.

Premier Degré :

OFFRANDE DE LA JOURNÉE

au Cœur de JÉSUS

Divin CŒUR de JÉSUS, je Vous offre, par le CŒUR immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles Vous Vous immolez continuellement sur l'Autel.

Je Vous les offre en particulier **POUR LES ÂMES DU PURGATOIRE, SPÉCIALEMENT CELLES DE MA FAMILLE, DE MES PROCHES ET DES PRÊTRES ET DES RELIGIEUX.**

Deuxième Degré :

OFFRANDE À MARIE

d'une dizaine de chapelet pour l'intention du mois

Pensez durant cette dizaine au mystère de :

la crucifixion et mort de N.-S. JÉSUS-CHRIST.

Vertu à pratiquer : la charité env. âmes du purgatoire.

- **Pensée :** *Pour devenir un saint, il suffit de gagner le plus d'indulgences possibles.* S. Alphonse de Liguori

Troisième Degré :

COMMUNION RÉPARATRICE

offerte au Cœur de JÉSUS par MARIE

INTENTION DU MOIS PROCHAIN (DÉCEMBRE)

POUR LA CONVERSION DES PAUVRES PÉCHEURS

DIZAINE

L'Annonciation de l'ange Gabriel à la Ste Vierge

RÉSOLUTION APOSTOLIQUE

- Je donnerai l'exemple à mon prochain en m'efforçant de gagner des indulgences qui sont applicables aux âmes du purgatoire et que l'Église attache à certaines prières.

- Je lui rappellerai que la prière pour les défunts est une grande Charité envers eux et même une obligation surtout envers nos proches.

Premier Degré :

OFFRANDE DE LA JOURNÉE

au Cœur de JÉSUS

Divin CŒUR de JÉSUS, je Vous offre, par le CŒUR immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles Vous Vous immolez continuellement sur l'Autel.

Je Vous les offre en particulier **POUR LES ÂMES DU PURGATOIRE, SPÉCIALEMENT CELLES DE MA FAMILLE, DE MES PROCHES ET DES PRÊTRES ET DES RELIGIEUX.**

Deuxième Degré :

OFFRANDE À MARIE

d'une dizaine de chapelet pour l'intention du mois

Pensez durant cette dizaine au mystère de :

la crucifixion et mort de N.-S. JÉSUS-CHRIST.

Vertu à pratiquer : la charité env. âmes du purgatoire.

- **Pensée :** *Pour devenir un saint, il suffit de gagner le plus d'indulgences possibles.* S. Alphonse de Liguori

Troisième Degré :

COMMUNION RÉPARATRICE

offerte au Cœur de JÉSUS par MARIE

INTENTION DU MOIS PROCHAIN (DÉCEMBRE)

POUR LA CONVERSION DES PAUVRES PÉCHEURS

DIZAINE

L'Annonciation de l'ange Gabriel à la Ste Vierge